

Gland



Laurent Dorand (à g.), chef de file des référendaires, et Gilles Davoine, président de l'Association Pour une piscine à Gland, en plein débat. VANESSA CARDOSO

Bras de fer entre un opposant et un partisan du projet de piscine

Dimanche 8 mars, les citoyens voteront pour ou contre une piscine à Gland. Débat entre deux conseillers communaux

Yves Merz

Laurent Dorand et Gilles Davoine sont du même parti des Gens de Gland (GdG). Mais ils ne sont pas du tout d'accord sur la question de construire une piscine couverte à Gland. Le premier a lancé un référendum contre la décision du Conseil communal d'investir encore 17,7 millions dans ce projet et d'y affecter 1,5 point d'impôt supplémentaire. Il le juge trop coûteux, critique l'explosion de son prix entre 2010 et 2014, et pense qu'il y a d'autres priorités. Au contraire, Gilles Davoine, président de l'Association Pour une piscine à Gland, est convaincu que sa ville a besoin d'un tel équipement et qu'il est justifié de demander une légère hausse d'impôt pour couvrir les charges.

La Municipalité affirme que la piscine correspond à une attente de la population. Est-ce aussi votre avis?

Laurent Dorand Il n'y a jamais eu d'enquête auprès des citoyens. Les sportifs qui souhaitent des lignes d'eau ne sont pas satisfaits

«La Commune n'a pas les moyens de s'offrir une piscine à 20 millions»

Laurent Dorand Fer de lance des référendaires

«Le bâtiment peut être construit sans hausse d'impôt. Mais tout le monde sait qu'une piscine coûte de l'argent et n'en rapporte pas»

Gilles Davoine Président de l'Association Pour une piscine à Gland

du projet qu'on leur propose. En revanche, on sait que, contrairement à Coppet ou à Chésérax, il n'y a pas un besoin pour les écoles parce qu'on a déjà la piscine des Perreretts.

Gilles Davoine Il n'y a pas eu de sondage, c'est vrai. Mais ce qui est sûr, c'est qu'une ville comme Gland doit offrir une infrastructure de ce type pour ses habitants. On construit pour inciter les gens à rester à Gland ou à venir s'y installer. Quant à la piscine des Perreretts, elle est déjà débordée. Avec une population qui va encore grandir, le besoin pour les écoles deviendra évident. Il faut anticiper.

Les référendaires disent que le prix du projet a explosé de 11 à 20 millions. L'Exécutif conteste. Qui a raison?

L.D. En 2010, le projet a été évalué à 11 millions. Ce chiffre figure dans

tous les rapports et le président de la Commission des finances parle aussi de ce montant. Au final, la piscine coûtera 19,8 millions. Et on demande une hausse d'impôt pour la payer. C'est inacceptable.

G.D. Le chiffre de 11 millions n'a toujours concerné que la boîte, ce qu'on appelle le CFC 2 en termes techniques. Lorsque les projets du concours d'architecture ont été connus en 2011, leurs prix variaient entre 16 et 23 millions. **L.D.** Je constate que le prix a augmenté de 80% pour un projet quasi identique au projet initial. **G.D.** C'est délirant. Le Conseil communal n'aurait jamais accepté une telle augmentation.

Pour couvrir les charges de la piscine, la Municipalité demande une hausse d'impôt. Gland a-t-elle les moyens de construire cette piscine?

G.D. Le bâtiment peut être construit sans hausse d'impôt. Mais tout le monde sait qu'une piscine coûte de l'argent et n'en rapporte pas. C'est de la transparence que de dire qu'il faut 1,5 point d'impôt pour couvrir les charges.

L.D. La Commune n'a pas les moyens de s'offrir une piscine à 20 millions. Il n'a jamais été question d'une hausse d'impôt pour payer la piscine.

G.D. Il ne faut pas confondre les charges avec le financement.

L.D. C'est le même porte-monnaie qui paie les charges et l'amortissement.

Si les Glandois votent oui à la piscine et non à la hausse d'impôt (autre référendum en votation le 19 avril), craignez-vous que la Commune doive renoncer à d'autres projets?

L.D. C'est pour cela que je parle de surendettement. On ne peut pas tout se payer. Déjà, il y a des projets coûteux en cours, comme le vieux bourg, Gare-Sud et l'école des Perreretts. D'autre part, je pense qu'il faut investir pour régler les problèmes de circulation et de sécurité avant la piscine.

G.D. On a réduit l'endettement pendant des années. Il faut investir pour l'avenir. Rien n'est aussi fédérateur qu'une piscine.

Si le peuple dit oui à la piscine, voterez-vous pour ou contre la hausse d'impôt?

G.D. Pour.

L.D. Contre.

Deux bassins et une aire de détente

● La piscine de Gland est prévue sur le site de Montoly, près de la caserne des pompiers. Les nageurs sportifs auraient préféré un bassin de 50 mètres avec une dizaine de lignes d'eau. Mais alors, l'ouvrage aurait été bien plus coûteux encore. Non. La Municipalité et le Conseil communal, après de longues discussions, ont choisi de construire une piscine couverte,

familiale, ouverte à tous les âges. Le bâtiment comprendra un bassin principal de six lignes d'eau de 25 mètres, et un bassin d'apprentissage de 12,50 sur 5,5 mètres, d'une profondeur variant de 60 cm à 1,10 m. Il y aura aussi une aire extérieure de détente équipée de jeux d'eau pour les enfants ainsi qu'une zone engazonnée avec toboggan et tables de ping-pong. Le projet

comprend un snack-restaurant. Le tout est évalué à 17,7 millions de francs et la Commune a déjà dépensé 1,85 million en frais d'études (dans les 19,8 millions, les référendaires comptent encore le prix de la chaufferie). La Commune touchera des subventions pour au moins 1,4 million. Tous les partis sauf l'UDC recommandent de voter pour le projet de piscine.

Morges

La Ville soutient la Maison de la Rivière

Dans sa dernière séance, mercredi dernier, le Conseil communal de Morges a accordé un crédit de 70 000 francs à la Municipalité. La somme servira à l'aménagement d'une salle polyvalente au sein de la Maison de la Rivière, en particulier en ce qui concerne l'équipement audiovisuel. A noter également qu'en remerciement de ce don, la Maison de la Rivière baptisera la nouvelle salle polyvalente salle Morges. L'endroit pourra être mis à disposition de la Commune de Morges gratuitement, sur demande de la Municipalité. **E.B.Z**

Quintet Indigo

Nyon Dans le cadre des concerts du Conservatoire, le Quintet Indigo se produira à la Maison Thomas, à Nyon (route de Genève 4) vendredi 13 février dès 20 h 30. Ce groupe de jazz est composé de Dominique Favre (claviers), Daniel Ciccone (percussions), Xavier Nussbaum (saxos), Marco Giovanetti (basse) et Antonio Di Leo (batterie). **Y.M.**

Récital de piano

Morges La célèbre pianiste française Elizabeth Sombart donnera un récital de piano à l'Armée du Salut (avenue Centrale 23) à l'occasion d'un concert de soutien. La musicienne interprétera des morceaux de Chopin. **N.R.**

Gland

La zone 30 km/h sera étendue

Dans sa réponse à un postulat de la conseillère communale Véronique Villaine, qui demande ce qu'il en est du développement de la zone 30 km/h à Gland, la Municipalité explique que ce projet fait toujours partie de ses priorités. «Mais il est vrai que les travaux liés à Eikenott ont mobilisé des effectifs et des ressources, précise le municipal Olivier Fargeon. On reprend le dossier en main. Quelques aménagements seront installés à la rue du Borgeaud et, surtout, nous présenterons le projet de Gland sud dans cinq ou six mois.» **Y.M.**

Le chiffre

5607

Soit le nombre d'habitants que comptait le village de Saint-Prex au 31 décembre dernier, soit une diminution de 17 personnes par rapport à l'année précédente. En tout, 5463 habitants sont établis (3456 Suisses et 2007 étrangers), et 144 personnes sont installées à Saint-Prex en 2014 (203 Suisses et 351 étrangers) et 469 en sont parties (270 Suisses et 299 étrangers). Par ailleurs, le village a enregistré 56 naissances, 27 décès, 59 mariages, 23 divorces, 51 séparations ainsi que 36 naturalisations. **N.R.**

Saint-Prex

Nouveautés au centre sportif

La Municipalité a approché plusieurs organismes afin de diversifier les activités sportives proposées par le Centre de Marcy. C'est ainsi que, dès le 24 mars, des cours de course à pied destinés aux débutants seront dispensés en collaboration avec l'Association Je cours pour ma forme. De plus, les séances d'urban training prendront désormais le centre sportif comme lieu de départ. Des discussions sont en cours pour la mise en place d'initiations et de tournois de ping-pong ainsi que de cours de Nordic walking. **A.F.I.**

Opération transparence pour un Velux à Bassins

La Commune met à l'enquête deux menus changements de sa salle de gym. Une opération curieuse pour des détails

Les autorités de Bassins ont appris la prudence, quitte à jouer un jeu absurde. Elles en font la démonstration avec la publication hier, dans la *Feuille des avis officiels*, d'une mise à l'enquête complémentaire. Celle-ci demande quelques changements minimes dans le cadre de la construction de la salle de gymnastique, un bâtiment qui est déjà debout et qui sera inauguré cet été. L'enjeu porte sur un Velux à agrandir et sur l'inclinaison des pare-soleil à modifier par rapport aux plans qui avaient obtenu le permis de construire.

«Vous comprenez que nous avons une population pointilleuse», explique le syndic, Didier Lohri, en évoquant cette mise à l'enquête, qui, partout ailleurs dans le canton, aurait été effectuée selon une procédure simplifiée. Mais, depuis plusieurs mois, les autorités font face à un groupe d'opposants remontés qui sont intervenus pour freiner des projets municipaux comme la démolition de la grande salle. Ils avaient aussi mené la Commune devant le Tribunal cantonal pour avoir privilégié une procédure simplifiée dans le cadre de travaux de remplacement de la cuisine de l'auberge. Une opposition avait ensuite été déposée lors de la mise à l'enquête complète. Elle vient d'être levée par la Municipalité, qui attend désormais de savoir si cette décision fera l'objet d'un recours. **R.E.**

Non aux immeubles chez Audrey Hepburn

Une vingtaine d'habitants de Tolochenaz se sont opposés au plan de quartier En Cornachon, qui prévoit la construction de bâtiments proches de l'ex-proprété de l'actrice

Les Tolochinois sont attachés au souvenir de l'actrice Audrey Hepburn et le font savoir. Pour preuve, une vingtaine d'habitants du village se sont opposés au plan de quartier En Cornachon, qui prévoit la construction d'une quinzaine de petits immeubles, dont quatre au sud de La Paisible, ancienne propriété de l'inoubliable interprète de *Diamants sur canapé*. «Les opposants sont surtout des voisins directs», précise Salvatore Guarna, syndic de Tolochenaz, qui appuie ce projet émanant de trois privés.

La création de ce grand complexe immobilier, qui prévoit l'arrivée de quelque 500 nouveaux habitants, fait couler beaucoup d'encre depuis une dizaine d'années. Dès les prémices du projet, le volet touchant à La Paisible a suscité de virulentes contestations. «Il s'agira désormais de suivre la procédure de mise en place d'un plan de quartier et de traiter ces oppositions», continue le chef de l'Exécutif, qui espère que les travaux pourront démarrer au début de l'année prochaine. **N.R.**